

ANNEXE « D »

LEXIQUE

LEXIQUE

Accessibilité visuelle

Possibilités concrètes d'accéder visuellement au paysage. Regroupe les notions de capacité d'absorption, de nombre et du type d'observateur ainsi que du temps et de la distance de perception. Une forte accessibilité visuelle répond aux critères suivants :

- 1- une faible capacité d'absorption
- 2- un nombre élevé d'observateur
- 3- une vitesse de déplacement lente

D'une façon générale, plus l'accessibilité visuelle est forte, plus le paysage est visible (Anglais : visibility index).

Capacité d'absorption

Évaluation de la transparence et de la complexité d'un bassin visuel. Elle nous donne un indice de la capacité d'un paysage à intégrer une infrastructure sans perdre son caractère original. La capacité d'absorption est fonction du type de vue ainsi que des caractéristiques de la végétation, de l'utilisation du sol et du relief (anglais : absorption capacity).

Harmonie

Effet d'ensemble résultant des relations qui existent entre les éléments du paysage. Il s'établit un rapport de concordance lorsque ces éléments tendent à un même effet. L'harmonie de l'infrastructure est en relation avec l'harmonie du paysage environnant qui dépend du nombre et de l'importance des points de vue, de l'intensité et de la concordance de l'ambiance. Un paysage harmonieux est nécessairement concordant et la discordance traduit un manque d'harmonie. L'harmonie est un paramètre de l'intérêt du paysage (anglais : harmony, coherence, concordance).

Intérêt visuel

Évaluation de ce qui, dans un paysage, retient l'attention et captive l'esprit. L'intérêt est fonction de l'harmonie interne et externe d'un projet qui se traduit en termes de concordance et de discordance. L'intérêt est aussi fonction de la qualité des séquences visuelles évaluée en termes de dynamisme, continuité et orientation. Un fort intérêt répond aux critères suivants :

- 1- une harmonie interne forte
- 2- une harmonie externe forte
- 3- une séquence dynamique
- 4- une séquence continue

5- une bonne orientation

D'une façon générale, plus l'harmonie est forte, plus l'insertion est concordante et plus la séquence est forte, plus le paysage est stimulant (anglais : visual interest).

Mise en scène

Organisation des éléments d'une unité de paysage. Elle concerne la disposition et l'agencement des parties extérieures et visibles du relief, de la végétation et de l'utilisation du sol. La mise en scène est un paramètre permettant d'évaluer le caractère d'un paysage (anglais : setting).

Valeur attribuée

Qualité d'un paysage en fonction de son utilité. Indice de la préférence des observateurs qui se traduit par le caractère de la mise en scène des bâtiments et sites historiques ainsi que par le symbolisme rattaché aux éléments du paysage. D'une façon générale, plus le paysage est valorisé par les populations concernées, plus la valeur attribuée au paysage est forte (anglais : landscape value).